



PROJET PEDAGOGIQUE
Commune de St André de Sangonis



COMMUNE DE ST ANDRE-DE-SANGONIS
Cours de la Place- 34725 SAINT ANDRE-DE-SANGONIS



SOMMAIRE

1. Environnement Social
2. Introduction
3. Présentation des ALSH
4. Références pédagogiques
5. Projet : l'enfant au cœur du projet
6. Charte de l'animateur
7. Journées types des ALSH maternel et primaire
8. Projets d'animations spécifiques
9. Nos partenaires
10. Évaluation du projet

1. L'environnement social

St André-deSangonis est une commune du Sud de la France située dans le département de l'Hérault. Elle est l'un des principaux faubourg de la communauté des communes de la Vallée de l'Hérault (avec Gignac) créée en 1998, comptant actuellement 28 communes.

Située à 34km de Montpellier, capitale de la Région Languedoc Roussillon et 2ème ville de la nouvelle région, Languedoc Roussillon/ Midi Pyrénées, la commune bénéficie de 2 sorties d'autoroute (A750, gratuite) permettant aux habitants de relier Montpellier en à peine 25mn en voiture

L'autoroute A75, reliant Béziers, est également accessible à l'Ouest de la Commune.

A mi-chemin entre mer et montagne, située en plein cœur de la Vallée de l'Hérault, St André-deSangonis est implantée dans un secteur géographique dont le tourisme ne cesse d'accroître grâce à des sites touristiques tel que le pont du diable, la grotte de Clamouse, St Guilhem le Désert ou encore le lac du Salagou.

Depuis ces 10 dernières années, la Vallée de l'Hérault connaît un boom démographique, notamment grâce à la construction de l'autoroute. La commune a franchi le seuil des 5000 habitants en 2010, voyant sa population augmentée de plus de 14% en 3 ans et le nombre de naissances affiche une augmentation de 230% en 10 ans.

Cette augmentation de la population a été renforcée par la livraison de nouvelles constructions en 2015 (109 logements) et prochainement en 2016 (84 logements). Une autre opération est actuellement prévue avec la livraison de 196 logements.

Cette population nouvelle est en majorité composée de jeunes actifs, de familles avec enfants en demande de services de proximités.

En effet, les familles travaillent pour la plupart en dehors de la commune, sur l'agglomération Montpelliéraine ou Bittéroise et se tournent donc sur des structures d'accueil durant leur temps de travail.

A côté de cette population d'actifs, la commune est également concernée par une précarisation d'une partie de ses habitants avec un nombre important de famille monoparentales (17% en 2013 selon les données CAF). A noter, 36% des allocataires CAF de la commune vivaient sous le seuil de bas revenus en 2013.

La commune compte une école maternelle (Roger GAUBIL) et une école élémentaire (répartie actuellement sur 2 sites, André RANDON et Anne FRANK) ainsi qu'une école privée (Ste Jeanne d'Arc) allant du cycle maternelle au cycle élémentaire.

Le nombre d'enfants scolarisés ne cesse d'accroître également, comptant sur l'année scolaire 2015-2016, 749 enfants sur les écoles publiques et privée de la maternelle à l'élémentaire.

2. Introduction

L'éducation populaire est complémentaire à celles de l'école et de la famille. C'est une éducation où l'on apprend par l'autre et avec l'autre. Cette approche permet d'apprendre à connaître l'autre, à partager, à confronter ses opinions et ceci contribue au développement de l'enfant. Elle véhicule également le fait que la culture et la connaissance doivent être accessibles à tous. Au travers des activités que nous proposons, nous essayons de participer à ce type d'éducation.

Les ALSH Maternel, Primaire et Adolescent de la commune s'inscrivent dans un projet éducatif défini par la municipalité dont les axes de développement sont :

- L'éducation, le social et les loisirs
- La citoyenneté, la solidarité et l'implication dans la vie de la commune
- L'accès aux actions culturelles et sportives
- La parentalité et la veille éducative

Le présent projet pédagogique, élaboré avec l'équipe existante, découle donc de ces principaux axes avec pour priorité la sécurité affective, morale et physique de chaque enfant.

Il précise la façon dont l'équipe d'animation va mettre en place et mener à bien ses projets d'activités afin d'atteindre ses objectifs de manière structurée, concertée et méthodique.

Chaque animateur intervenant sur les ALSH devra avoir pris connaissance de ce projet afin de s'inscrire au mieux dans la dynamique de l'équipe.

Les familles ont accès à ce projet au service jeunesse et sur les ALSH.

3. Présentation des ALSH

Chaque ALSH est dirigé par des directeurs actuellement en formation BAFD et titulaires de la fonction publique territoriale.

Les équipes d'animations quant à elles devraient connaître une évolution sur la pérennisation des postes grâce à la mutualisation des moyens humains avec la création d'un ALP pour la rentrée scolaire 2016-2017.

ALSH Maternel : 40 places maximum
Locaux de l'école maternelle R.GAUBIL
Cours de la Liberté 34 725 St André-de-Sangonis

ALSH Primaire : 100 places maximum
Locaux de l'école A.RANDON
Cours de la Liberté 34 725 St André de Sangonis

ALSH Adolescent
Directeur , Mr EL MAJDOUB Outman
6bis rue Ste Brigitte
34725 ST André-de-Sangonis

Les inscriptions ALSH sont accessibles via le portail famille tous les jours, et au service jeunesse (6bis rue St e Brigitte : 04,67,57,91,41) les lundis, mardis et vendredis matin.

4. Les références pédagogiques

Dans l'esprit de l'éducation nouvelle, nous souhaitons nous inspirer de la pédagogie active. Celle-ci est basée sur l'apprentissage et la découverte dans l'expérimentation, le tâtonnement et non plus uniquement sur la transmission orale ou écrite.

Pour développer ce projet nous nous appuyons sur certains pédagogues bien connus à l'image de :

- Célestin FREINET : Inspirés par ses célèbres invariants (annexés à ce projet pédagogique), ceux-ci seront la base de notre travail et devront être connus de tous.
- Maria Montessori : elle fonde sa pédagogie sur la découverte et l'expérimentation en favorisant les démarches personnelles d'apprentissage. Connue pour sa célèbre formule « Aide moi à faire seul », cette pédagogie a pour but d'aider l'enfant à se construire et à développer son autonomie en respectant son rythme d'évolution.
- Decroly : sa pédagogie met l'accent sur l'importance de l'environnement naturel qui met l'enfant dans une situation de découverte. Le respect de la personne dans la singularité, la solidarité, la valorisation des rapports sociaux, la tolérance, le respect de la différence, la priorité donnée à l'épanouissement personnel, à la créativité et au plaisir sont les maîtres mots de ce projet.
- La pédagogie institutionnelle, avec des espaces de paroles, tel un conseil d'enfant, en fixant des repères de sécurité, de vie où chacun peut prendre la parole et s'exprimer. Cette action a pour but de favoriser l'engagement, l'entraide, la citoyenneté.

5. Le projet : Ses objectifs

| Sécurité physique, morale et affective | | |
|--|--|--|
| Objectifs généraux | Objectifs intermédiaires | Objectifs opérationnels |
| Favoriser le climat de bien être | Organiser un cadre sécurisant | <p>Avoir une attitude et un comportement adéquat (voie, tenue, vocabulaire...)</p> <p>Pérenniser les équipes d'animations pour que les enfants puissent avoir des adultes référents.</p> <p>Repérer les dangers sur chaque site, les sécuriser et indiquer le danger aux enfants</p> <p>Etablir une liste des dangers potentiels (autant physiques que morales) et l'afficher à destination des animateurs.</p> <p>Mettre en place la distribution d'un carnet ALSH à l'attention des stagiaires et animateurs</p> |
| | Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière | <p>Organiser les activités selon les besoins et les capacités de chaque enfant</p> <p>Chaque animateur doit se mettre à hauteur de l'enfant auquel il s'adresse</p> <p>Favoriser les discussions entre enfants et animateurs</p> |
| | Garantir l'intégrité de l'enfant | <p>L'autorité brutale n'a pas lieu d'être sur nos ALSH, « il peut y avoir ordre et discipline sans l'autorité abêtissante dont les alignements dans la cour, les coups de sifflet et les bras croisés sont le symbole ».</p> <p>Respecter le devoir de réserve, faire preuve de discrétion, de neutralité et de pudeur.</p> |

L'éducation, le social et les loisirs

| Objectifs généraux | Objectifs intermédiaires | Objectifs opérationnels |
|---|---|--|
| Favoriser l'épanouissement de l'enfant sur chaque période de la journée | L'enfant a le choix entre plusieurs activités, il a aussi le droit de ne rien faire | Chaque ALSH propose différentes activités (selon le nombre d'enfants et d'animateurs) |
| Favoriser l'accès aux loisirs pour tous | Organiser l'espace et le temps avec des repères identifiables | Chaque ALSH est structuré de façon à proposer aux enfants différents espaces lors des différents temps de la journée Espaces libres Espaces ouverts Donner la possibilité à l'enfant de jouer seul Alterner jeux calmes et dynamiques Favoriser la détente à certaines heures (contes, musique...) Mise en place d'un espace temps sur l'ALSH maternel (Horloge à hauteur des enfants + heures de chaque temps renseignée) |
| | Favoriser l'expression culturelle, artistique et sportive des enfants | Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, tel que l'escrime, la pêche, le théâtre, le cirque, le poney... Tarification modulée maintenue |
| | Mise en place de projets passerelles entre les différents âges | Groupe passerelle sur l'ALSH primaire (9-11ans) avec une immersion ponctuelle sur l'ALSH adolescent |

La citoyenneté, la solidarité et l'implication dans la vie de la commune

| Objectifs généraux | Objectifs intermédiaires | Objectifs opérationnels |
|--|--|--|
| <p>Favoriser l'acquisition de comportements citoyens</p> <p>Positionner l'enfant dans son rôle de citoyen</p> <p>Favoriser la découverte et sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement</p> | <p>Encourager les actions de sensibilisation, de protection de l'environnement et de l'éco-citoyenneté</p> | <p>Chaque équipe d'animation retient 3 projets humanitaires et propose aux enfants d'en choisir un. Ils travailleront sur ce projet toute l'année.</p> <p>Création d'un potager et découverte des produits</p> <p>Création des chantiers loisirs ado</p> |
| | <p>Rendre l'enfant acteur des ses décisions</p> | <p>Mise en place d'un conseil ALSH chez les enfants primaires</p> <p>Création de chantiers loisirs chez les ados</p> |
| | <p>Organiser des temps de paroles et d'échanges</p> | <p>Le bâton de paroles fonctionne très bien chez les maternels</p> <p>Temps de paroles réguliers organisé chez les primaires</p> |
| | <p>Soutenir les actions intergénérationnelles</p> | <p>Conserver les partenariats en cours : semaine bleue, festival « dis moi 10 mots »...</p> |

La parentalité et la veille éducative

| Objectifs généraux | Objectifs intermédiaires | Objectifs opérationnels |
|--|---|---|
| Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie familial | Proposer un accueil et un départ échelonnés | Accueil de 7h30 à 9h30 Départ de 16h45 à 18h00 |
| | Proposer une souplesse dans les temps d'accueils | Possibilité d'inscriptions à la ½ journée avec ou sans repas |
| Renforcer les relations familles/animateurs | | Proposer un café aux familles le matin sur les ALSH. |
| | Prendre du temps pour un bon relationnel avec les famille | Être un service accessible Création d'une commission de soutien aux familles (Mairie, CCAS, PMI...) |
| Favoriser l'accès à toutes les familles | | Invitation des familles pour un moment convivial chaque fin de vacances (spectacle, exposition...) |
| | Être un service accessible | Permanence d'ouverture du service tous les jours de 8h30 à 17h00 Inscriptions au bureau 3 matinées par semaine + inscription via le portail famille tous les jours |
| | | Savoir diriger les familles vers les services ciblés |
| | Améliorer la communication des services avec les famille | Créer un mailing Proposer des manifestations de communication pour la présentation des programmes |
| | | |
| | Tarification modulée selon les revenus et la composition des foyers (revue en 2016) | Voir grille tarifaire |

6. Charte de l'animateur

Son rôle

- Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il prévoit, il organise, prépare.
- Il anime (mène, arbitre, suscite, joue...)
- Il gère ses moyens, le temps, le matériel...
- Il est présent activement dans tous les temps de la journée
- Il sait accepter le refus, solliciter mais sans jamais forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas, mauvais temps...
- Il sait adapter les activités à l'âge de son public
- Il a un rôle éducatif et doit fixer des limites, rappeler les règles permettant la vie en collectivité, guider, accompagner, expliquer et soutenir, gérer les conflits, les injustices...)
- Il gère complètement son activité, de la préparation au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à son directeur des problèmes survenus au cours de la journée, même minimes.
- Il connaît les différentes règles de sécurité liées aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il travaille en collaboration avec son directeur
- Il respecte le travail de l'autre (surveillant de baignade, prestataire de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur(s) enfant(s)
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent au moment de l'accueil et du départ des enfants

Ses obligations

Chaque animateur se doit de :

- Arriver à l'heure
- Participer à toutes les réunions
- Déjeuner avec les enfants lors des temps de repas
- Rester vigilant en permanence
- Favoriser le travail en équipe
- Ne doit pas discréditer ou exprimer une divergence de point de vue ou exprimer un désaccord ou une colère devant les enfants
- Se responsabiliser et se coordonner avec l'équipe et prendre certaines initiatives dans le déroulement des journées (surveillance, gestion du matériel...)
- Se référer aux directives de son directeur ou à défaut au responsable de service.
- Appliquer une obligation de réserve
- Adapter son langage aux enfants et surveiller la correction de son vocabulaire et les sujets qu'il aborde.
- Avoir une tenue descente et adaptée à ses conditions de travail
- Avoir une hygiène irréprochable
- Ne pas fumer en présence des enfants
- Ne doit pas consommer d'alcool, ni de substances illicites pendant ses heures de travail
- Fournir un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge, photocopie des vaccins à jour, diplômes et attestations de stages, permis de conduire...
- Doit informer son directeur s'il prend des médicaments de niveau 2 (en cas de trajet en minibus avec les enfants)
- Ne jamais transporter d'enfants avec son véhicule personnel ou d'un tiers
- Ne doit jamais rester seul avec plus de 8 enfants de 3 à 5 ans ou plus de 12 enfants de 6 à 11ans.
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance
- Ne jamais laisser un stagiaire seul avec les enfants
- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant les heures de travail sauf en cas d'urgence
- Mener à terme une activité commencée avec les enfants (sauf cas justifié)
- Doit ranger le matériel avec les enfants
- Doit veiller au nettoyage des espaces utilisés
- Doit éviter les discussions interpersonnelles pendant les heures de travail

Droits de l'animateur

- Faire des pauses
- Participer à l'élaboration des projets pédagogiques et d'activités
- Donner son avis, faire des propositions
- Faire preuve d'initiatives et prendre des décisions en concertation avec son équipe
- Prendre un repos de 2 jours consécutifs dans la semaine
- Récupérer ses heures supplémentaires réalisées en accord avec son directeur

7. Journées types des ALSH maternel et primaire

Journée type des enfants sur l'ALSH Maternel

De 7h30 à 9h30 : Accueil des enfants et de leurs parents

Le relais des parents aux animateurs se fait individuellement, un café leur ait proposé.

Les enfants arrivant tôt au centre de loisirs, ont la possibilité de déjeuner (gâteaux à disposition jusqu'à 9h00).

Les enfants peuvent se diriger vers différents ateliers libres et jouer ainsi dans le calme.

De 9h30 à 10h00 : Temps de paroles

Les enfants ne s'expriment uniquement s'ils le souhaitent.

Explication du déroulement des la journée (celle-ci sera répétée plusieurs fois dans la journée)

Choix pour les enfants de leurs activités

De 10h00 à 11h15 : Activités

De 11h15 à 12h00 : Fin des activités.

Les enfants contribuent au rangement du matériel utilisé.

Jeux libres en extérieur ou intérieur.

Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine.

Accueil des enfants arrivant pour le repas.

De 12h00 à 13h30 : Repas

Pendant le temps de cantine, les enfants ont un métier à chaque table : service du pain, de l'eau, débarrasser et nettoyer la table.

Un animateur est présent à chaque table.

De 13h30 à 16h00 : Sieste et/ou activité

Accueil/ départ des enfants.

Les enfants faisant la sieste sont accompagnés au dortoir par une animatrice où elle leur lit une histoire.

Plusieurs activités sont proposées aux enfants ne faisant pas la sieste.

16h00 : Goûter

Le goûter est commun, gâteaux, biscuits, fruits secs ou pâtisseries faites par les enfants.

Le goûter est un moment calme où animateurs et enfants discutent de la journée passée.

De 16h45 à 18h00 : Le départ / jeux libres

Les départs se font de manière échelonnée.

Tout comme l'accueil du matin, le départ de l'enfant se fait de manière individuelle, l'animateur donne le relais à la famille en expliquant la journée de l'enfant.

Journée type des enfants sur l'ALSH Primaire

De 7h30 à 9h30 : Accueil des enfants et de leurs parents

Le relais des parents aux animateurs se fait individuellement, un café leur ait proposé. Les enfants arrivant tôt au centre de loisirs, ont la possibilité de déjeuner (gâteaux à disposition jusqu'à 9h00).

Les enfants peuvent se diriger vers différents ateliers libres et jouer ainsi dans le calme.

De 9h30 à 09h45 : Regroupement des enfants

Explication du déroulement de la journée

Présentation des activités du matin et choix des enfants

De 09h45 à 11h40 : Activités

De 11h40 à 12h00 : Fin des activités.

Les enfants contribuent au rangement du matériel utilisé.

Jeux libres en extérieur ou intérieur.

Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine.

Accueil des enfants arrivant pour le repas.

De 12h00 à 13h30 : Repas

Pendant le temps de cantine, les enfants ont un métier à chaque table : service du pain, de l'eau, débarrasser et nettoyer la table.

Un animateur est présent à chaque table.

De 13h30 à 14h30 : Accueil/ départ des enfants.

Jeux libres en intérieur et extérieur

De 14h30 à 14h45 : Regroupement des enfants

Présentation des activités et choix des enfants

De 14h30 à 16h00 : Activités

16h00 : Goûter

Le goûter est commun, gâteaux, biscuits, fruits secs ou pâtisseries faites par les enfants.

Le goûter est un moment calme où animateurs et enfants font un bilan de la journée passée.

De 16h45 à 18h00 : Le départ / jeux libres

Les départs se font de manière échelonnée.

Tout comme l'accueil du matin, le départ de l'enfant se fait de manière individuelle, l'animateur donne le relais à la famille en expliquant la journée de l'enfant.

Journée type des jeunes sur l'ALSH Adolescent

Mercredi et vacances

13h30 : Préparation du classeur de sortie (fiches sanitaires / régie d'avance / bon de commande...) et inspection des minibus

14h00 : Arrivée des jeunes

14h15 : Départ

Activité

16h00 ; Retour

17h00 : Goûter collectif

17h00-18h30 : Départs échelonnés

Vendredi et samedi soir :

18h30 : Préparation du classeur de sortie (fiches sanitaires / régie d'avance / bon de commande...) et inspection des minibus

19h00 : repas ensemble (chaque jeune apporte son propre repas)

20h00 : Départ

23h00-23h30 : retour

8. Projets d'animations spécifiques

PROJETS D'ANIMATION SPECIFIQUES

Organisation de séjours courts et longs

Un projet pédagogique spécifique est élaboré par l'équipe d'animation au préalable en définissant le thème, les objectifs pédagogiques...

Ces séjours ont pour but de faciliter le départ des enfants en vacances et de développer l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Au travers de projets d'animations spécifiques en lien avec la situation géographique, les enfants découvriront un autre environnement, les cultures locales et des activités diversifiées. La notion de vacances sera d'avantage accentuée du fait de l'éloignement géographique.

Le séjour ski

| | |
|----------------------|--|
| Déroulement | Durant 3 jours, pendant les vacances d'hiver nous organisons un séjour ski. 15 enfants y participent. Celui-ci se déroulent généralement au Mont Aigoual. Les enfants pratiquent le ski, la luge, le patin à glace (niveau débutant et confirmé) Ce projet pourrait être revu afin de permettre aux enfants de découvrir plus de sports d'hivers. |
| Publics | De 9 à 17 ans (7 enfants de 9 à 11ans et 8 de 12 à 17ans) |
| Durée | 3 jours, 2 nuits (1 fois pendant les vacances d'hiver) |
| Accompagnants | directeur ALSH Ados + 2 animateurs |
| Le tarif | De 80 à 130€ selon le séjour (déductions CAF et CE possibles) |

Le Playa tour

| | |
|----------------------|--|
| Déroulement | Il s'agit d'un séjour organisé par l'UFOLEP (union française des œuvres laïques et d'éducation physique) réunissant différents centre d'enfants de la région Languedoc Roussillon à Port Leucate. Les enfants y découvrent différents sports de plage. |
| Publics | De 9 à 17 ans (11 enfants de 9 à 11ans et 12 de 12 à 17ans) |
| Durée | 4 jours 3 nuits (1 fois pendant l'été) |
| Accompagnants | directeur ALSH Ados + 2 animateurs |
| Le tarif | 110,00 € (déductions CAF et CE possibles) |

Le séjour pêche

| | |
|--------------------|---|
| Déroulement | Les enfants découvre les joies du séjours en tentes dans un centre de pêche dans l'Hérault. Ils préparent leurs repas, font des veillées... |
| Publics | De 6 à 11 ans / groupe de 14 enfants |

| | |
|---|---|
| Durée | 5 jours 4 nuits |
| Accompagnants | 2 animateurs (permanents dans la mesure du possible) |
| Le tarif | 95,00 € (déductions CAF et CE possibles) |
| Le séjour de Haute montagne | |
| Déroulement | Les jeunes découvrent les différentes activités de haute montagne, spéléologie, balade à cheval...) |
| Publics | De 12 à 17 ans / groupe de 14 jeunes |
| Durée | 5 jours 4 nuits |
| Accompagnants | directeur ALSH Ados + 1 animateur |
| Le tarif | 110,00 € (déductions CAF et CE possibles) |
| La nuitée | |
| Déroulement | Les enfants ont la possibilité de passer une nuit sous tentes dans la cours de l'ALSH Maternel. Ils y prépareront leur repas et effectueront une veillée avant d'aller se coucher. |
| Publics | De 5 à 6 ans |
| Durée | 1 nuit, 1 fois pendant la saison estivale / groupe de 8 enfants |
| Accompagnants | La directrice de l'ALSH + 1 animateur |
| Le tarif | Même tarif qu'une journée (déductions CAF et CE possibles) |
| | |
| L'accès aux activités sportives et culturelles | |
| <p>Afin de permettre à tous les enfants de participer et découvrir de nouvelles activités, nous organisons des stages à thèmes. Les enfants participent aux stages la journée et rentre chez eux chaque soir.</p> | |
| Stage vacances sportives | |
| Déroulement | Durant ces stages, les enfants ont la possibilité de découvrir divers activité sportives. Regroupés par âges, ils ont accès à une activité différentes sur chaque ½ journée. Tous les groupes se réunissent lors de la pause méridienne pour pique-niquer ensemble. |
| Publics | De 6 à 14 ans / 5 groupes de 8 enfants en moyenne |
| Durée | 5 jours consécutifs (5 semaines par an) |
| Accompagnants | 5 animateurs (tous sportifs dans la mesure du possible) |
| Le tarif | 40 € la semaine |
| Les minis vacances sportives | |
| Déroulement | Les enfants ont la possibilité de découvrir des sports sur des ½ journées. Ils n'ont aucune obligation de participer, les minis vacances sportives s'inscrivent dans le choix d'une activité par l'enfant. |

| | |
|------------------------------|--|
| Publics | De 4 à 6 ans / groupe de 12 enfants |
| Durée | 5 demies journées consécutives 1 fois pendant la saison estivale |
| Accompagnants | 1 animateur sportif + 1 animateur maternel |
| Le tarif | Même tarif qu'une demie journée (déductions CAF et CE possibles) |
| Stages Cirque | |
| Déroulement | Durant 5 jours consécutifs, pendant la saison estivale, un groupe de 12 enfants se déplace sur l'école de cirque de Clermont l'Hérault afin de découvrir les différentes activités que propose cette discipline. Ils pique-nique sur place le midi. |
| Publics | De 6 à 10 ans |
| Durée | 5 jours consécutifs (1 fois pendant l'été) |
| Accompagnants | 1 animateurs permanent + l'intervenant du cirque |
| Le tarif | 40 € la semaine (déductions CAF et CE possibles) |
| Stages poney | |
| Déroulement | Durant 2 semaines pendant la saison estivale, un groupe de 12 enfants se déplace sur le poney club de St André de Sangonis. Ils découvrent le lien avec un animal, le respect de l'autre, les soins... |
| Publics | De 5 à 6 ans |
| Durée | 5 matinées consécutives (2 fois pendant l'été) |
| Accompagnants | 1 animateur permanent + monitrice poney |
| Le tarif | 40 € la semaine (déductions CAF et CE possibles) |
| Stage théâtre | |
| Déroulement | Pendant les vacances scolaires, l'intervenante vient 4 demie journées. Il convient d'un thème avec les enfants puis écrit son texte. Les enfants feront des exercices d'expressions corporelles et orales puis répéteront la pièce. Une représentation finalisera le projet. |
| Publics | De 3 à 6 ans |
| Durée | 4 demies journées (1 fois pendant les vacances) |
| Accompagnants | Les animateurs de l'ALSH + intervenant théâtre |
| Le tarifs | Tarif journée. (déductions CAF et CE possibles) |
| Stage glisse | |
| Déroulement | Les jeunes découvrent les activités de glisse durant l'été, bouée tractée, ski nautique, paddle, char à voile... |
| Publics | De 12 à 17 ans (1 groupe de 8 jeunes) |
| Durée | 5 journées consécutives |
| Accompagnants | Le directeur ALSH |
| Le tarif | 90,00 € (déductions CAF et CE possibles) |
| Les chantiers loisirs | |

| | |
|----------------------|---|
| Déroulement | Les jeunes travaillent le matin pour la municipalité, en échange de ce travail, la municipalité leur offre des activités. |
| Publics | Un groupe de 8 jeunes de 12 à 17 ans |
| Durée | 1 semaine |
| Accompagnants | Le directeur ado + un animateur dans la mesure du possible |
| Le tarif | 24€ la semaine de 4 jours / 30€ la semaine de 5 jours (déductions CAF et CE possibles) |

Aménagement des centres

| | |
|--------------------|---|
| Déroulement | Chaque vacances, les ALSH maternel et primaire changent de visage. Les équipes d'animations les habillent aux couleurs de la saison en cours. Ainsi l'été, les enfants découvrent un centre comme à la plage, brumisateurs, piscine, sable... |
| Publics | De 3 à 11 ans |
| Durée | Chaque vacances |

9. Nos partenaires

L'association « La sauce 34 »

Créer des événements qui multiplient les occasions de partager ensemble des émotions, des rires, des découvertes, des admirations, des talents : une nouvelle façon de « vivre ensemble » entre tous les habitants de St André de Sangonis et du Pays Coeur d'Hérault.

<http://www.lasauce34.org/home>

L'association Asphodèles

La Compagnie Asphodèles se donne pour objectif de développer la dimension poétique de tous ceux qui sont tentés par l'aventure de l'imaginaire et de ses expressions : contes, spectacles, chansons, ateliers d'écriture et de calligraphie,...

<http://ass.asphodeles.free.fr/accueil.htm>

La Compagnie Carambole

La Compagnie Carambole développe deux types d'activités :

- le spectacle vivant (arts de la rue, spectacles jeune public)
- des ateliers d'expression (arts plastiques, création de costumes, céramique, chant).

<http://www.ciecarambole.fr/compagnie.html>

Place et rôle des intervenants : Tous les intervenants devront avoir pris connaissance de ce présent projet afin d'adapter leurs activités et comportements en cohérence avec ce dernier. Les intervenants travailleront en complémentarité et de manière concertée aux côtés des animateurs de l'ALSH qui pourront les guider. Ils doivent garder à l'esprit qu'ils interviennent dans un contexte de vacances, de loisirs, de temps libre et donc de détente. Il est donc nécessaire que l'activité proposée soit soutenue par le jeu, la convivialité, le plaisir, plus que par la contrainte ou la sollicitation trop soutenue de l'attention des enfants, de leur application, de leur mobilisation. Il leur faut donc trouver le juste équilibre entre plaisir et participation active.

Chaque intervenant sera placé sous la responsabilité du directeur de l'ALSH pendant ses interventions ou d'un animateur nommé responsable.

10. Évaluation du projet

Grille d'évaluation constituée par les équipe d'animation ;

| Grille d'évaluation | | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|---------------------|
| Critères évalués | 1 | 2 | 3 | 4 | Observations |
| Le projet | | | | | |
| Le lien a-t-il été effectué entre les objectifs du projet pédagogique et les activités menées ? | | | | | |
| Le lien a-t-il été effectué entre les objectifs du projet pédagogique et les sorties ? | | | | | |
| Les objectifs fixés ont ils été atteints ? | | | | | |
| Sécurité physique, morale et affective | | | | | |
| L'équipe d'animation a une attitude et un comportement adéquat (voie, tenue, vocabulaire...) | | | | | |
| Les animateurs ont ils bien consciences des dangers potentiels du site et du comportement ? Sécurisent ils les enfants ? | | | | | |

| Critères évalués | 1 | 2 | 3 | 4 | Observations |
|---|----------|----------|----------|----------|---------------------|
| Les activités sont elles adaptées aux enfants ? Différences d'âges, différences des envies... | | | | | |
| Le lien entre l'équipe d'animation et les enfants est il bien présent ? | | | | | |
| L'équipe d'animation fait elle preuve de neutralité et de discrétion ? | | | | | |
| Éducation, social et loisirs | | | | | |
| L'enfant a-t-il le choix entre plusieurs activités ou le droit de ne rien faire ? | | | | | |
| Organisation du temps et des repères identifiables ? | | | | | |
| Les enfants participant aux activités culturelles et sportives viennent ils de différentes classes sociales ? | | | | | |
| Les projets passerelles sont ils en place ? | | | | | |

| Critères évalués | 1 | 2 | 3 | 4 | Observations |
|---|----------|----------|----------|----------|---------------------|
| Fonctionnent ils bien ? | | | | | |
| Citoyenneté, solidarité, implication dans la vie de la commune | | | | | |
| Est ce que les enfants sont impliqués dans une action humanitaire ? | | | | | |
| Le conseil d'enfants sur l'ALSH primaire a-t-il été mis en place ? | | | | | |
| Fonctionne-t-il bien ? | | | | | |
| Les chantiers loisirs sur l'ALSH Ados ont-ils été mis en place ? | | | | | |
| Fonctionnent-ils bien ? | | | | | |
| Les temps de paroles sont-ils respectés ? | | | | | |

| Critères évalués | 1 | 2 | 3 | 4 | Observations |
|--|----------|----------|----------|----------|---------------------|
| Y a-t-il eu des actions avec nos partenaires ? | | | | | |
| Parentalité et veille éducative | | | | | |
| Présentation de la journée aux parents demandeurs à l'accueil de l'enfant? | | | | | |
| L'équipe d'animation prend elle le temps d'expliquer la journée de l'enfant à sa famille (si celle-ci est demandeuse)? | | | | | |
| La communication auprès des familles vous semble-t-elle suffisante ? | | | | | |

Évaluation avec les enfants

ALSH MATERNEL

1. Un tableau sera installé bien en évidence des enfants. Les enfants auront des soleils (j'ai aimé), des nuages gris (je n'ai pas trop aimé) et des nuages avec éclairs (je n'ai pas aimé) à disposition. A la fin de chaque activité, les animateurs leurs demanderont de bien vouloir se positionner dans la case de leur choix. Notre souhait est que ce geste deviennent automatique chez les enfants.

| | ACTIVITE | ACTIVITE |
|---|----------|----------|
|  | | |
|  | | |
|  | | |

2. Le temps de paroles pendant le goûter est un moment convivial pendant lequel les enfants aiment discuter de ce qu'ils ont fait durant la journée. L'équipe d'animation profitera de ce temps pour évaluer le ressenti des enfants.